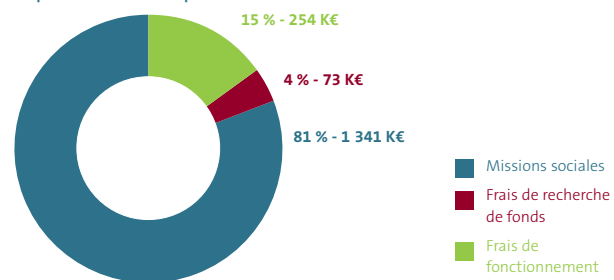


Emplois

Abstraction faite de la gestion du patrimoine immobilier et mobilier (4 452 K€), les emplois de 2013 (hors dotations aux provisions, engagements à réaliser et excédent de l'exercice) s'élèvent à 1 668 K€ et ont été financés à hauteur de 778 K€ par les ressources collectées auprès du public.

Répartition des Emplois 2013 hors Patrimoine Immobilier et Mobilier



• les dépenses réalisées en 2013 pour les missions sociales s'élèvent à 1 341 K€ et représentent 81 % du total des emplois (hors dotations aux provisions, engagements à réaliser et excédent de l'exercice) ; elles ont progressé de 64 K€ (5 %) par rapport à 2012 et correspondent principalement à :

- l'aide au financement de certains investissements de l'Hôpital Saint Joseph (360 K€) ;
- le soutien à l'Hôpital par le financement de certains postes d'intervenants sociaux et paramédicaux (250 K€) ;
- le financement de la recherche médicale (230 K€) ;
- les actions humanitaires et les subventions accordées (156 K€ dont 54 K€ correspondent au premier versement de fond pour le financement de la clinique pédiatrique à Haïti).

• les frais de recherche de fonds correspondent principalement aux frais de conception, impression et envoi des Lettres aux amis de Saint Jo ; en 2013, ils s'élèvent à 73 K€ et représentent 4 % du total des emplois ; ils sont en légère diminution par rapport à 2012 (-9 K€) car 3 lettres ont été envoyées en 2013, contre 4 en 2012.

• les frais de fonctionnement correspondent principalement aux charges des personnels permanents ; en 2013, ils s'élèvent à 254 K€ contre 432 K€ en 2012 et représentent 15 % des emplois ; ils incluaient en 2012 pour 115 K€ la valeur nette comptable d'immeubles issus de legs non affectés et vendus.

A ces emplois s'ajoutent les engagements à réaliser sur ressources affectées : ils s'élèvent à 507 K€ au 31/12/13 et correspondent principalement au projet de rénovation du service d'Hépatogastro-Entérologie dont la réception est prévue pour la fin de l'année 2014.

Affectation des ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées (778 K€) ont permis de financer les missions sociales (hors patrimoine immobilier et mobilier) à hauteur de 425 K€ dont :

• 168 K€ concernent le financement de certains postes d'intervenants sociaux et paramédicaux à l'Hôpital, notamment pour la prise en charge des patients atteints de douleur chronique.

• 212 K€ correspondent aux amortissements des investissements en matériel réalisés pour soutenir l'Hôpital ; ces équipements incluent notamment :

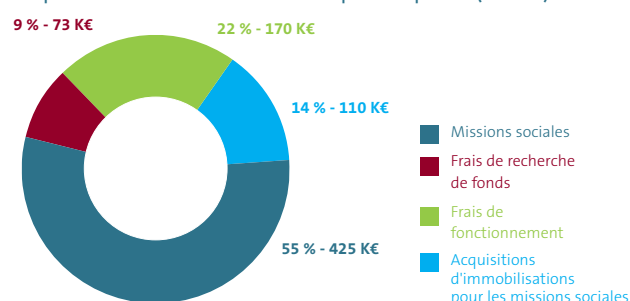
- les équipements de mammographie et de mammotomie du Centre de la Femme mis en service début 2010
- un échographe 3D nouvelle génération acquis en septembre 2011 pour améliorer le diagnostic en chirurgie cardiaque
- le robot Da Vinci Si HD acquis en septembre 2011 pour améliorer le traitement chirurgical de nombreuses pathologies, notamment en gynécologie et en urologie
- un angiorétinographe de dernière génération acquis en juin 2012 et permettant une amélioration du diagnostic chez les patients devant subir une chirurgie ophtalmologique
- les équipements achetés en 2013, à savoir le Laser Pascal pour le service d'ophtalmologie et l'échographe de nouvelle génération pour le service d'Hépatogastro-Entérologie

• 44 K€ concernent des actions humanitaires.

En tenant compte des acquisitions de matériels financés par les dons et affectés à des missions sociales, le montant total des missions sociales réalisées grâce à la générosité du public représente 69 % des ressources collectées auprès du public.

Entièrement financés par les ressources collectées auprès du public, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement financés par la générosité du public représentent respectivement 9 % et 22 % des ressources collectées auprès du public.

Emploi des ressources collectées auprès du public (778 K€)



Bilan simplifié au 31 décembre 2013

ACTIF (en K€)	2013	2012	PASSIF (en K€)	2013	2012
ACTIF IMMOBILISE Immobilisations corporelles, incorporelles et financières	79 837	78 891	FONDS ASSOCIATIFS	83 053	81 290
ACTIF CIRCULANT Valeurs réalisables (créances) et disponibles (trésorerie)	21 718	23 454	Fonds associatifs sans droit de reprise	54 316	54 316
COMPTES DE RÉGULARISATION Charges constatées d'avance	203	273	Autres réserves	25 001	25 001
			Report à nouveau	1 960	-2 435
			Résultat de l'exercice	1 758	4 395
			Subventions d'investissement	18	13
			FONDS DÉDIÉS	507	210
			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0
			DETTES	18 198	21 118
			COMPTES DE RÉGULARISATION Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL ACTIF	101 758	102 618	TOTAL PASSIF	101 758	102 618

A l'actif, l'actif immobilisé correspond pour 71 M€ à des immobilisations corporelles (dont les bâtiments loués à l'Hôpital Saint Joseph). Au passif, les dettes correspondent principalement aux emprunts contractés pour le financement du Pôle Parents-Enfants et du bâtiment de la Direction et des Services administratifs.

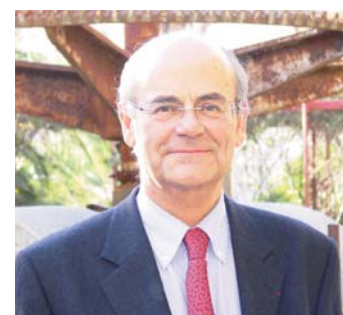
POLITIQUE DE RÉSERVES - Le Conseil d'Administration du 24 juin 2014 a affecté l'excédent de l'exercice en report à nouveau, celui-ci est devenu créancier. Les réserves de la Fondation sont suffisantes.



Fondation reconnue d'utilité publique habilitée à recevoir des legs et donations.

Fondation Hôpital Saint Joseph - 26 boulevard de Louvain - 13008 Marseille
Tél. : 04 91 80 70 00 - Fax : 04 91 80 70 01 - Mail : fondation@fondation-hopital-saint-joseph.fr

L'essentiel 2013



Antoine Dubout,
Président de la
Fondation Hôpital
Saint Joseph

Agréée le 5 juillet 2012 par le Comité de la Charte, la Fondation Hôpital Saint Joseph est ainsi reconnue pour son respect des règles de déontologie établies par cet organisme indépendant pour que les donateurs puissent donner en confiance.

Chaque année, nous nous engageons à publier L'Essentiel, le document que doit réaliser tout membre agréé par le Comité de la Charte – également disponible sur www.hopital-saint-joseph.fr/fondation - qui décrit en quelques pages les objectifs majeurs de la Fondation Hôpital Saint Joseph et témoigne à ses donateurs des missions et actions assumées grâce à leur générosité.

Le document ici présenté porte sur les comptes 2013 (certifiés par le Commissaire aux comptes lors du conseil d'administration du 24 juin 2014) et les réalisations 2013.

En 2013, la Fondation a poursuivi son engagement séculaire au service de plus faibles et pour le développement de l'Hôpital Saint Joseph.

Nous portons le message de solidarité, de désintéressement et de charité chrétienne qui nous vient de notre fondateur.

L'Essentiel 2013 présente les réalisations faites grâce aux confiants donateurs de la Fondation Hôpital Saint Joseph.

Antoine Dubout
Président de la Fondation
Hôpital Saint Joseph



Les missions de la Fondation Hôpital Saint Joseph

La Fondation Hôpital Saint Joseph a pour but de perpétuer l'œuvre de charité de son fondateur dans le respect des mêmes valeurs humanistes et chrétiennes. Sa vocation première est d'assurer et de préserver la gestion de l'Hôpital Saint Joseph. Au-delà du soutien qu'elle apporte aux investissements et projets de l'Hôpital, la Fondation contribue également au développement de la recherche médicale et apporte son aide à d'autres œuvres à caractère sanitaire, médico-social ou social. La Fondation a débuté son histoire en 1919 avec la création par l'Abbé FOUQUE d'un grand hôpital catholique gratuit pour les nécessiteux. La gestion de l'Hôpital a d'abord été assurée par l'Association Hospitalière du Prado, reconnue d'Utilité Publique en 1924, puis transformée en Fondation reconnue d'Utilité Publique en 1984, pour devenir la Fondation Hôpital Saint Joseph. En 2003 a été créée l'Association Hôpital Saint Joseph de Marseille à laquelle la Fondation a confié l'exploitation de l'activité hospitalière.

Les actions

La Fondation œuvre dans les domaines suivants :

• **Accompagnement du développement de l'Hôpital** : aide à l'investissement dans des équipements médicaux de pointe, financement de personnels engagés pour l'amélioration de la prise en charge et du bien-être des patients.

• **Financement de la recherche médicale** : inscrite depuis 1924 dans les statuts de la Fondation, la recherche médicale constitue une activité stratégique pour l'Hôpital Saint Joseph qui mobilise plus de 150 professionnels ; la Fondation finance certains postes dédiés à la recherche et favorise la promotion d'essais cliniques.

• **Soutien d'œuvres humanitaires** : la Fondation accueille et soutient des associations de bénévoles ou initie, en collaboration avec d'autres associations, des projets humanitaires. Une partie de ces actions est possible grâce à la dynamique de collecte de fonds mise en place depuis plusieurs années.

• **Optimisation de son patrimoine immobilier et mobilier** : une gestion rigoureuse de ses actifs lui permet de dégager des marges permettant le financement de projets et d'actions sur ses fonds propres.

• **La Commission de Réflexion Éthique** qui a pour mission d'apporter des éléments de réponse à des problèmes éthiques par une réflexion pluridisciplinaire éclairée.

Gouvernance

La Fondation est administrée par un Conseil d'Administration composé de 23 membres dont 6 membres de droit.

Composé de membres du Conseil, le Bureau, élu pour trois ans, pourvoit à l'exécution des décisions du Conseil d'Administration et assure la gestion courante de la Fondation.

La Fondation s'appuie également sur deux commissions :

• **La Commission d'Évaluation et d'Attribution des Subventions** qui a pour fonction d'étudier les demandes de subventions reçues et de vérifier leur validité ainsi que leur intérêt humanitaire, médico-social ou social ;

Valeurs

Attachée aux valeurs de générosité, de solidarité et à sa vocation non lucrative, la Fondation Hôpital Saint Joseph a pour ambition d'être non seulement un acteur de référence dans le domaine de la santé et de la recherche médicale, mais aussi un acteur éthique reconnu.

Ouverte à tous, elle place l'Homme au centre de ses préoccupations et œuvre, aux côtés de l'Hôpital et des associations qui se sont adossées à elle, au bien-être et à la dignité des personnes malades, âgées ou en difficulté sociale.

Depuis près d'un siècle, la Fondation Hôpital Saint Joseph entreprend, investit « avec l'audace de la charité » pour le progrès humain, social et médical.



Les principales réalisations de l'année 2013

Conformément à sa vocation, la Fondation a continué de soutenir les investissements et les missions de l'Hôpital Saint Joseph.

Les principaux investissements concernent :

- **La mise en service de la nouvelle Zone d'Hospitalisation de Très Courte Durée (ZHTCD) des urgences enfants**, dont le coût a été pour partie financé par la donation des époux Chevalier reçue par la Fondation principalement en 2010.



- **La prise en charge des travaux de la seconde unité Scanner-IRM** : mise en service en avril 2013, cette unité de haute technologie permet à l'Hôpital Saint Joseph d'atteindre un niveau d'équipement indispensable et cohérent avec sa capacité d'accueil (806 lits) et son activité de consultations et de chirurgie, sans oublier les services d'urgences générales et pédiatriques. Le coût des travaux (2,6 M€), a été pris en charge par la Fondation au titre du plan de modernisation et de reconstruction de l'Hôpital Saint Joseph.

- **L'acquisition d'un nouvel appareil d'Ophtalmologie, le Laser Pascal** : cet appareil, qui permet le traitement de la rétine dans le cas de diabète, décollement de la rétine, accident cardio-vasculaire rétinien, offre une prise en charge à la fois plus indolore et plus rapide en particulier pour les complications liées au diabète : il stoppe l'évolution de la perte visuelle quels que soient l'âge et le stade de la maladie et permet de traiter les deux yeux simultanément grâce à une meilleure tolérance. Son coût (65 K€) a été financé grâce aux dons reçus dans le cadre de la campagne d'appel à la générosité du public réalisée en septembre 2013.

- **L'acquisition d'un échographe de nouvelle génération pour le service d'Hépatogastro-Entérologie** : cet appareil d'imagerie médicale très performant permet d'ausculter le foie, de connaître l'avancée de la maladie au moment du diagnostic et de suivre son évolution pendant le traitement et le déroulement des protocoles de recherche. Cet investissement, dont le coût s'élève à 62 K€, a été financé grâce à la générosité du public.

- **Le démarrage de la seconde tranche des travaux de rénovation du service d'Hépatogastro-Entérologie** : ces travaux, en partie financés grâce à un don de 350 K€ reçu en 2013, seront mis en service en 2014.



En parallèle, la Fondation continue de financer certains postes de personnels dont la mission est d'améliorer la prise en charge des patients (psychologues pour les patients de l'unité Douleur et pour le Pôle Parents-Enfants, assistante sociale). Ce financement s'élève à 250 K€ en 2013.

La Fondation a poursuivi le financement de la recherche médicale (230 K€) : 110 essais cliniques ont été réalisés en 2013 et 435 patients ont été suivis dans ce cadre (dont 343 inclus dans des études cliniques débutées en 2013).



Enfin, au-delà des subventions qu'elle accordait déjà à certaines œuvres, la Fondation s'est engagée dans de nouvelles actions humanitaires. Suite au terrible tremblement de terre du 12 janvier 2010 à Haïti, la Fondation a souhaité apporter son aide à la population de ce pays. En octobre 2013, elle a conclu avec les Sœurs de Charité – Dominicaines de la Présentation (en charge de l'Hôpital Saint Joseph de 1921 à 1981) une convention de partenariat par laquelle elle s'engage à participer au financement d'une clinique pédiatrique dont les travaux devraient s'achever fin 2014. La Fondation apportera une aide à l'investissement de 200 K€, puis une aide annuelle au fonctionnement de 20 K€ pendant les 5 années qui suivront la mise en service de l'établissement.

La Fondation Saint Joseph a poursuivi sa politique de partenariat visant à fédérer autour d'elle des associations œuvrant dans les domaines sanitaire, social et médico-social ayant les mêmes valeurs et souhaitant assurer leur pérennité dans une dynamique privée à but non lucratif. Le développement du Groupe Saint Joseph s'est poursuivi en 2013 avec l'entrée d'une association œuvrant dans le domaine social, l'AFOR. Devant faire face à des choix de restructuration de son activité, l'AFOR a souhaité s'adosser à la Fondation Hôpital Saint Joseph afin de bénéficier de son expertise et de son accompagnement. La restructuration initiée en 2012 et achevée en 2013 a conduit à la fermeture de deux des trois Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) et a permis à l'association de retrouver un équilibre financier fin 2013. Le partenariat entre l'AFOR et la Fondation a été définitivement scellé en janvier 2013.

Le modèle socio-économique

Lors de la création de l'Association Hôpital Saint Joseph en 2003, la Fondation a conservé son patrimoine immobilier qu'elle loue à l'Hôpital. Ce dernier est autonome au plan financier, l'essentiel de ses ressources provenant de l'Assurance Maladie.

De son côté, les ressources de la Fondation proviennent :

- de son patrimoine : au patrimoine immobilier s'ajoutent des placements de trésorerie qui procurent des produits financiers ; ce patrimoine a pu être constitué grâce à la générosité des personnes physiques et morales et à la saine gestion conduite depuis sa création par la Fondation.

- de dons, legs, donations et mécénat d'entreprise : la Fondation, par différents supports d'information, fait connaître ses projets d'investissements aux particuliers, notaires, conseillers financiers et bancaires, associations et entreprises. Les appels de fonds s'expriment à travers « La lettre aux Amis de Saint Jo », outil de communication de la Fondation, support d'information sur la vie de la Fondation et les projets de l'Hôpital qu'elle soutient.

C'est à travers les témoignages des médecins, des équipes soignantes, des patients aussi, que la Fondation rend compte de l'implication et de l'humanité des personnels et de tout ce que la générosité des donateurs permet. Elle est principalement adressée aux donateurs, amis et patients de l'Hôpital Saint Joseph mais est également disponible sur le site Internet de l'Hôpital www.hopital-saint-joseph.fr/fondation

Les ressources sont employées :

- à la gestion du patrimoine de la Fondation (amortissements des bâtiments et réhabilitations lourdes, intérêts d'emprunts, taxes diverses),

- aux missions sociales : soutien des investissements et des missions de l'Hôpital, financement de la recherche médicale, actions humanitaires et aides à d'autres œuvres,

- à la recherche de fonds (frais de conception des campagnes d'appel à la générosité du public, frais d'imprimerie et coûts postaux),

- aux frais de fonctionnement (dépendances de personnels permanents, amortissements, honoraires...).

Compte d'emploi des ressources simplifié 2013 (en K€)

Emplois	Emplois de 2013 - Compte de résultat	Emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2013	Ressources	Ressources collectées sur 2013 - Compte de résultat	Ressources collectées auprès du public utilisées sur 2013
Missions sociales	5 793	425	Report des ressources non affectées non utilisées des exercices antérieurs		3 064
Frais de recherche de fonds	73	73	Dons manuels	1 037	1 037
Frais de fonctionnement	254	170	Legs et donations	218	218
			Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	559	559
			Total des ressources collectées auprès du public	1 814	1 814
			Autres fonds privés	11	
			Subventions et autres concours publics	107	
			Autres produits	5 773	
Total des emplois	6 120		Total des ressources	7 704	
Dotations aux provisions	0		Reprises des provisions	471	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	507		Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	210	
			Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		297
Excédent des ressources de l'exercice	1 758		Insuffisance de ressources de l'exercice	0	
Total général des emplois de l'exercice	8 385		Total général des ressources de l'exercice	8 385	2 111
Part des acquisitions des immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		143	Total des dépenses financées par la générosité du public		778
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		33	Solde des fonds non affectés issus de la générosité du public non utilisés en fin d'exercice		4 397
Total des dépenses financées par la générosité du public		778			

Ressources

En 2013, les ressources collectées auprès du public s'élèvent à 1 814 K€ (contre 2 168 K€ en 2012) et représentent près de 24 % des ressources de la Fondation (hors reprises de provisions et fonds dédiés), le reste des ressources étant principalement issu du patrimoine de la Fondation (loyers et produits financiers).

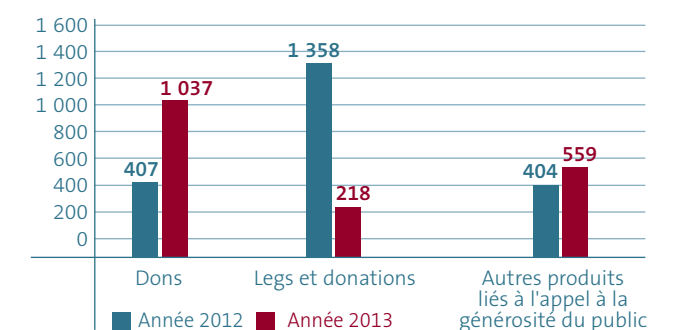
- Les dons ont progressé de 631 K€ suite à un don très important en provenance d'un couple de particuliers (667 K€).

- En 2013, la Fondation a perçu deux contrats d'assurance-vie (non affectés) pour lesquels elle avait été mentionnée comme bénéficiaire, d'un montant total de 218 K€.

- Les autres produits liés à l'appel à la générosité du public correspondent aux dons affectés et non affectés en provenance de personnes morales. En 2013, ce poste inclut un don de 350 K€ de la part d'une Société Civile Immobilière (affecté aux travaux de rénovation du service d'Hépatogastro-Entérologie) et pour la 3^{ème} année consécutive, un don de 150 K€ de la part d'une entreprise (affecté à l'acquisition du robot Da Vinci).

En dehors des ressources collectées auprès du public, les autres ressources de la Fondation (hors reprises de provisions et fonds dédiés) s'établissent à 5 890 K€ en 2013 contre 8 697 K€ en 2012.

Répartition des ressources collectées auprès du public (en K€)



En 2013, elles incluent les loyers perçus sur les baux consentis notamment à l'Hôpital (4 944 K€ pour l'ensemble du patrimoine immobilier de la Fondation) et 1 148 K€ de produits financiers. La variation entre 2012 et 2013 s'explique notamment par la réalisation en 2012 d'un produit exceptionnel de 3 M€ suite à une vente immobilière.



La Fondation Hôpital Saint Joseph est agréée par le Comité de la Charte depuis juillet 2012. Organisme sans but lucratif, le Comité de la Charte exerce depuis plus de 20 ans la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique. Son action se fonde sur l'élaboration des règles de déontologie, l'agrément des organismes volontaires pour se plier à une discipline collective vis-à-vis des donateurs et le contrôle continu des engagements souscrits. Les 4 champs du contrôle continu exercé par les contrôleurs du Comité sont le fonctionnement statutaire et la gestion désintéressée, la rigueur de gestion, la qualité de communication et des actions de collecte de fonds et la transparence financière.